



D · A · F
 Direction
 Affaires
 Foncières



REQUISITION D'ETAT HYPOTHECAIRE (SOCIETE)

Le(a) Requérant(e): Nom Prénom :

Adresse :

Tél :

soussigné(e) décharge la Polynésie française – Direction des Affaires Foncières - Recette Conservation des Hypothèques de toutes responsabilités résultant de la délivrance d'extraits aux lieu et place de copies intégrales et consigne la somme de :
(coût minimum)

Signature du Requérant

Fait à le

Reste du :

- à récupérer sur place
- à expédier à l'adresse indiquée ci-dessus

La Recette-conservation des hypothèques est requise de délivrer les états contenant par extraits succincts

<input type="checkbox"/> Les transcriptions (500 F CFP*) de tous actes et jugements translatifs, déclaratifs ou modificatifs de propriétés et de toutes mentions quelconques. <p style="text-align: center;"><u>DU CHEF DE :</u></p> <input type="checkbox"/> Les inscriptions (500 F CFP*) et mentions quelconques encore subsistantes. (celles radiées ou périmées exceptées). *minimum sous réserve du nombre d'extraits révélés <p style="text-align: center;"><u>CONTRE :</u></p>	Dénomination sociale : Raison sociale : N° RCS : N° TAHITI : Siège social :
---	--

PARTIE RESERVEE A LA RECETTE CONSERVATION DES HYPOTHEQUES

CERTIFICAT A CE JOUR

DES TRANSCRIPTIONS

DES INSCRIPTIONS

Délivré sur sa réquisition pour servir et valoir ce que de droit.

RECU TAXE : T.

Papeete, le

I.

Le Conservateur des Hypothèques p.i

Journal

Louisette REID

Conformément à la loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit d'opposition pour des raisons tenant à votre situation particulière, que vous pouvez exercer aux adresses suivantes, en justifiant de votre identité : daf.direction@foncier.gov.pf. Vous pouvez aussi introduire une réclamation auprès de la CNIL www.cnil.fr sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus.
 Pour toute question relative à l'utilisation de vos données, vous pouvez contacter la Déléguée à la Protection des Données (DPD) aux adresses suivantes : DPO Service de l'informatique BP 4574 98713 Papeete – dpo@informatique.gov.pf ou consulter notre politique de protection des données www.daf.pf

Pour tout paiement par courrier, mandat postal ou virement bancaire, merci de préciser l'objet de votre règlement sur le compte suivant :
Régie de recettes du guichet unique n° 10071 98401 00001000300 81